



Au Fil de la Lauch

S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Site : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>



Novembre 2011

Edit0



De tous les mois de l'année, il est de fait que NOVEMBRE incarne plutôt morosité, mélancolie et monotonie.

Morosité, car le 1er novembre est, pour nous, un jour de deuil et de recueillement en souvenir de nos chers disparus dans ces cimetières si joliment fleuris en leur honneur.

Mélancolie, car le 11 novembre nous commémorons la victoire et la paix de la grande guerre si durement acquises au prix de tant de morts et d'atrocités.

Monotonie, enfin car les beaux jours d'automne vont sur leur fin, la nature perd sa verdure éclatante pour nous offrir ces belles couleurs mordorées avant l'arrivée du froid et de l'hiver.

Mais novembre est aussi, et heureusement, le mois plein d'espoir et d'attente.

Notre belle Europe devrait très vite y devenir meilleure et moins sévère. Notre pays devrait y retrouver un peu de calme avant les nouvelles échéances électorales qui nous attendent.

Enfin, les petits enfants se réjouissent en attendant de pieds fermes le passage du Saint Nicolas et l'on commence à se réjouir de la perspective de Noël en profitant dès la fin du mois de l'ouverture de nos marchés de Noël, célèbres dans la France entière.

A tous et à toutes, bonne réflexion et bonne continuation.

Anita ZIMMERMANN



Décor d'automne



Réaménagement du chemin des Peupliers

Le Mot du Maire



CELA S'EST PASSE ...

- Le beau temps était au rendez-vous pour la bourse aux vêtements organisée par les Grenouilles Sportives qui a remporté un vif succès. Quant aux arboriculteurs, le flux des visiteurs était régulier pour l'opération « portes ouvertes ».

- Le repas choucroute organisé par l'association « COUP DE MAINS » le jour de la fête patronale « SAINT-MICHEL » a été annulé en dernière minute. En effet, seule une cinquantaine de personnes étaient inscrites à ce repas.

Les organisateurs regrettent le manque de participation à cette traditionnelle manifestation. Néanmoins, le club de « L'AGE D'OR » a respecté la coutume en organisant un repas choucroute « entre eux ».

- Le chemin des peupliers a été remis en état par le Syndicat Mixte de la Lauch Aval et nous disposons à nouveau d'une belle allée le long de la LAUCH. La commune rajoutera un ou deux bancs comme elle l'a fait sur l'itinéraire cyclable vers COLMAR. Nous espérons que ces lieux seront respectés, qu'ils ne deviendront pas une canisette pour chiens ou une piste pour les engins motorisés. En tous cas, nous avons posé des rochers à l'entrée, rue Saint-Wendelin, pour éviter le passage d'engins à quatre roues.

- La Commission locale de Concertation et de Suivi s'est réunie sur le site de la gravière HOLCIM GRANULATS. Nous

avons été reçus par des dirigeants ouverts au dialogue qui nous ont fait part des projets d'extension future de la gravière.

- Sur proposition du président d'une association, toutes les garnitures (tables et bancs servant aux fêtes ou manifestations) appartenant à la commune, ont été remises en état : punaises, agrafes, scotch et chewing-gum ont été enlevés. A l'avenir, nous serons particulièrement vigilants sur l'état de ce mobilier après utilisation. Nous remercions vivement toutes les personnes ayant participé à l'opération.

QUELQUES MOTS SUR ...

- Le SIEOMEC nous a informés de la réalisation de sacs de pré-collecte destinés aux usagers et devant faciliter le transport de la collecte sélective (verres/papiers/plastique et bouteilles) vers les points d'apport volontaire prévus à cet effet. 2 sacs sont prévus par foyer. Ils seront distribués par les agents communaux dès qu'ils seront en notre possession.

- Quelques pierres sont tombées ces derniers temps du haut de la tour des voleurs. Nous avons demandé à l'entreprise SCHERBERICH d'intervenir sans délai pour éviter tout accident à cet endroit.

- Afin de permettre l'accès à

internet aux jeunes ados, le président de l'association HERRLI'ADOS et un parent ont installé un câble informatique à partir de la livebox du périscolaire. La commune remercie vivement le périscolaire pour cette coopération inter associations locales. La commune veillera à ce que toutes les mesures soient prises afin qu'aucun dérapage ne puisse avoir lieu quant aux accès et à l'usage de cette source d'informations.

- Dès à présent, les espaces verts ont été préparés pour les mois froids que nous allons subir. Certains resteront en l'état, d'autres recevront des bulbes qui annonceront le printemps alors que les pensées agrémenteront les espaces du centre du village dès cet hiver.

- Le conseil municipal a décidé la création d'un poste d'agent social à temps non complet. (Voir procès verbal en annexe, point n° 6). En fait, il ne s'agit pas d'une embauche mais cette décision permet au maire la titularisation d'un agent actuellement en poste.

L'INTERCOMMUNALITE

Lentement mais sûrement, notre adhésion à la CAC se précise pour le 1° janvier prochain. Nous aurons ainsi ficelé définitivement le dossier de l'intercommunalité dont il était question depuis une dizaine d'années dans notre village. Certaines compétences seront exercées par la CAC et la municipalité a déjà bien préparé ce dos-



sier lors des différentes réunions de travail. Le fonctionnement de notre commune ne sera plus pareil et les conseillers municipaux ainsi que nos représentants au conseil communautaire devront s'adapter à cette nouvelle organisation.

Le conseil municipal s'est exprimé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, sur la difficile situation que vit la commune de HUSSEREN-LES-CHATEAUX. Vous trouverez dans le procès-verbal en annexe, le texte intégral de notre motion. Nous espérons que le Préfet trouvera une solution à ce problème afin que ce village puisse rejoindre la Communauté d'Agglomération de Colmar tel que l'a décidé l'ensemble des membres de son conseil municipal.

LES TRAVAUX ...

GAZ ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX HERRLISHEIM « VILLAGE »

Les travaux « GAZ » devraient être terminés pour la fin du mois de novembre. La mise sous pression et la purge du réseau dure-

ront une quinzaine de jours environ. Si tout se passe bien, notre commune sera alimentée par le gaz pour la fin de cette année. A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de vous annoncer si les travaux d'enfouissement des réseaux seront terminés à la même échéance.

GAZ ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX HERRLISHEIM « VIGNOLE »

Les travaux d'installation du réseau « GAZ » dans le village voisin d'OBERMORSCHWIHR devraient débuter encore cette année, à partir du croisement situé dans HERRLISHEIM VIGNOLE. Ces informations ont été fournies lors de la réunion avec les habitants de ce village le 13 octobre.

De notre côté, nous devons organiser très rapidement une réunion de coordination avec les différents intervenants et préparer les dossiers en conséquence.

En effet, il est prévu en même temps : l'enfouisse-

ment d'un câble haute tension et le remplacement de 2 postes de transformation par ERDF, l'enfouissement des réseaux éclairage public, téléphone et basse tension avec possibilité de création de trottoirs par la commune sur la partie NORD de la route du Vin. Ainsi, les riverains de HERRLISHEIM VIGNOLE auront enfin les trottoirs qu'ils attendent depuis tellement longtemps. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs devraient être terminés fin juin 2012.

Et déjà, nous devons évoquer et préparer la fin de l'année. En ce début novembre, nous penserons à tous ceux qui nous ont quittés. Le 10 novembre, nous nous retrouverons devant le monument aux morts pour la cérémonie de l'Armistice

Les sapeurs-pompiers passeront dans vos foyers au courant du mois pour vous proposer leur traditionnel calendrier. Nous sommes certains que vous réserverez le meilleur accueil à nos valeureux soldats du feu.

Cordialement.

Votre Maire,
Gérard HIRTZ

Avis de location de terrains

La commune met en location 2 propriétés agricoles, à savoir :

- Section 60, n° 96 Kleinfeld 17.00 ares
- Section 62, n° 103 Logelgarten 31.46 ares

Les candidatures sont à adresser à la Mairie pour le 10 novembre au plus tard.

BROYEUR A VEGETAUX

Initialement prévu le 27 octobre, il sera finalement disponible le

Samedi 29 octobre 2011

de 9 h à 11 h

dans la cour arrière de la Mairie



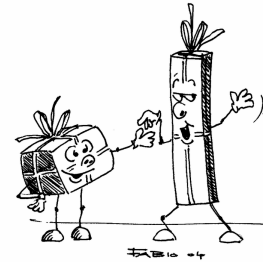
AGENDA DES MOIS DE NOVEMBRE ET DECEMBRE 2011

NOVEMBRE

- 05 - Loto des quilleurs à Muntzenheim
- 08 - AG Comité des Fêtes
- 10 - Armistice
- 18 - AG ADEM'OH
- 26 - Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers

DECEMBRE

- 3 et 4 - Marché de Noël
- 05 - Passage Saint Nicolas
- 06 - Marché St Nicolas au Périscolaire
- 10 - AG et Fête de Noël de l'ASIET
- 11 - Fête de Noël de l'Age d'Or
- 18 - Concert de Noël salle Saint Michel

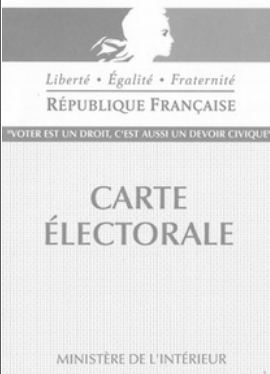


RAPPEL

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

La période de révision de la liste électorale commence le 1er septembre et prend fin le 31 décembre.

Les personnes nouvellement domiciliées ou non encore inscrites sont invitées à se présenter en mairie pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune. Elles devront présenter leur carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile (facture récente, copie du bail ou titre de propriété).



Les ressortissants de l'Union Européenne ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires (parlement européen et élections municipales).

Les habitants quittant définitivement la commune voudront bien le signaler en mairie et n'oublieront pas de s'inscrire avant le 31 décembre à la mairie de leur nouveau domicile.

Les personnes qui changent d'adresse à l'intérieur de la commune sont priées de la faire valoir également en mairie.

COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Vous pouvez déposer au secrétariat de la mairie, du 21 au 26 novembre, aux heures habituelles d'ouverture, des produits tels que :

huile, sucre, café, petits déjeuners, conserves de légumes, de poisson et de fruits, plats cuisinés, riz.

D'avance, un grand merci à tous ceux et celles qui voudront bien participer à cette action.

La Banque Alimentaire est une association à but humanitaire. Les produits recueillis sont destinés exclusivement à des familles de notre département qui sont dans le besoin.

Grâce à vos dons, plus de 10 000 personnes du département bénéficieront de votre générosité !





PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2011

Etaient présents :

M. Gérard HIRTZ, Mme Marie-Thérèse ZWICKERT, MM. Lucien STOECKLIN, Patrick BENDELE, Diégo CALABRO, Erick GAUTHIER, Mmes Marie GUILLON, Claire TRICOT, Véronique GRUSS, Anita ZIMMERMANN, Christine DONAZ, MM. Bruno FREYDRICH, Michel DEL PUPPO, Hugues BANNWARTH, Sébastien EHINGER, Thomas KLETHI et David WIEST.

Etaient absents excusés :

Mme Catherine ADAM, M. Nicolas KOENIG (procuration à M. Patrick BENDELE).

L'ordre du jour de la séance est le suivant est :

- 1) Procès-verbal de la séance du 22 août 2011
- 2) Adhésion à la Communauté d'Agglomération de Colmar
- 3) Taxe d'aménagement
- 4) Budget assainissement – admission en non-valeurs
- 5) Décisions modificatives
- 6) Personnel communal – création de poste
- 7) Autorisation d'ester en justice
- 8) Itinéraire cyclable Eguisheim-Herrlisheim
- 9) Adhésion de la commune de HUS-SEREN-LES-CHATEAUX à la C.A.C.
- 10) CNFPT
- 11) Relais d'assistantes maternelles
- 12) Location terrains communaux
- 13) Informations et divers

M. Francis BURGLEN, secrétaire de mairie, est nommé secrétaire de séance.

Procès verbal de la séance du 22 août 2011

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Adhésion à la Communauté d'Agglomération de Colmar

Le Maire informe l'assemblée que suite à leur demande d'adhésion à la Communauté d'Agglomération de Colmar,

le conseil communautaire a décidé l'extension du périmètre de la CAC par l'adjonction des communes de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR, NIEDERMORSCHWIHR, WALBACH, ZIMMERSBACH et SUNDHOFFEN.

La nouvelle représentativité globale des 14 communes au sein du conseil communautaire comprendra 61 délégués pour une population de 103 076 habitants.

Le conseil municipal devra désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au sein du conseil communautaire ainsi que 2 membres titulaires et 2 membres suppléants au sein de la Commission Locale d'Evaluation de Transferts de Charges.

L'extension de la CAC aux 5 communes vaut retrait de ces communes du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar (SIEOMEC) et du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI) pour SUNDHOFFEN et HERRLISHEIM-PRES-COLMAR.

La CAC adhèrera au SIEPI en lieu et place de ces 2 communes.

Les statuts modifiés de la CAC sont soumis au conseil municipal pour approbation.

Le conseil municipal :

Vu les articles L5211-17, 5211-18 et L5211-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Colmar du 16 septembre 2011 approuvant l'extension du périmètre de la CAC et les modifications statutaires incluses dans le projet ci-annexé ; après en avoir délibéré,

DECIDE :

d'adhérer à la Communauté d'Agglomération de Colmar à compter du 1^{er} janvier 2012 ; de retirer la commune de Herrlisheim-près-Colmar du Syndicat

Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar ;

d'adopter les statuts modifiés, ci-annexés, de la Communauté d'Agglomération de Colmar ;

de solliciter Monsieur le Préfet du Haut-Rhin pour qu'il prenne l'arrêté élargissant le périmètre de la Communauté d'Agglomération de Colmar au 1^{er} janvier 2012 et modifiant en conséquence ses statuts.

ELIT : au scrutin secret

au sein du conseil communautaire :

3 membres titulaires : MM. Gérard HIRTZ, Patrick BENDELE et Mme Claire TRICOT

3 membres suppléants : Mme Marie-Thérèse ZWICKERT, MM. Michel DEL PUPPO et Thomas KLETHI

au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges :

2 membres titulaires : M. Gérard HIRTZ et Mme Marie-Thérèse ZWICKERT

2 membres suppléants : MM. Michel DEL PUPPO et Lucien STOECKLIN

CHARGE :

le Maire ou son représentant de signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Taxe d'aménagement

La fiscalité de l'urbanisme repose actuellement sur trois outils financiers, à savoir : la Taxe Locale d'Equipement (TLE), les Participations Additionnelles et les Participations Sectorielles. La loi de finances du 29 décembre 2010 rectificative pour 2010 réforme ce système en profondeur. La nouvelle fiscalité de l'urbanisme va se mettre en place en deux temps :

Le 1^{er} mars 2012 : création de la Taxe d'Aménagement remplaçant la TLE, la Taxe Départementale des Espaces Naturels (TDENS), la Taxe Départementale pour le Financement des Conseils



d'Architecture,...

Le 1^{er} janvier 2015, les régimes de la participation pour raccordement à l'égoût (PRE), de la participation pour non-réalisation d'aires de stationnement, de la participation pour voirie et réseaux (PVR) et de la participation des riverains en Alsace Lorraine, sont abrogés.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 331-I et suivants, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5 %.

Budget assainissement – admission en non-valeurs

Le conseil municipal décide l'admission en non-valeurs des titres irrécouvrables n° :

R 18-334 d'un montant de 93.37 €

R 2-358 d'un montant de 53.57 €

soit un total de 146.94 €

Décisions modificatives

Le conseil municipal vote les décisions modificatives comme suit :

a) Budget principal

Section de fonctionnement

023 Virement à la section d'investissement - 26 300.00

605 Achat de matériel, équipements et travaux 24 000.00

60628 Autres fournitures non stockées - 2 000.00

61522 Bâtiments 2 000.00

6226 Honoraires 7 700.00

66111 Intérêts réglés à l'échéance 5 400.00

Section investissement

1641 Emprunts 3 800.00

20418 Organismes publics divers - 24 000.00

21311 Opération 20117 – Hôtel de Ville - 4 000.00

2151 Opération 20112 – Réseaux de voirie 4 000.00

2188 Autres immobilisations corporelles 3 300.00

2315 Opération 20081 – Installation, matériel et outillage techniques 5 600.00

2315 Opération 20103 – Installation, matériel et outillage techniques - 15 000.00

021 Virement de la section de fonctionnement -26 300.00

b) Budget assainissement

Section d'exploitation

615 Entretien et réparations 10 000.00

658 Charges diverses de gestion courante - 10 000.00

Personnel communal – création de poste

Le conseil municipal décide de créer, à compter du 1^{er} novembre 2011, un poste d'agent social à temps non complet à raison de 68.57 %.

Autorisation d'ester en justice

Le Maire a été destinataire d'un courrier adressé le 5 septembre 2011 réceptionné le 6 septembre 2011 de M. Hubert GIRROY contestant la décision du conseil municipal du doublement du prix de la redevance d'assainissement.

M. Hubert GIRROY manifeste régulièrement son mécontentement vis-à-vis de la commune et son Maire mais, dans ce courrier les propos tenus sont incontestablement diffamatoires et particulièrement injurieux à l'égard du Maire et du conseil municipal ; il utilise ainsi les termes tels que « une attitude assimilable à celles pratiquées par la gestapo sous l'occupation hitlérienne », « com pétition aliénée », « des délabrés paranoïaques ».

Depuis plusieurs années, la commune a tenté vainement d'apaiser la situation, elle doit à présent mettre un terme à cette escalade dans les propos tenus et se prémunir de tout renouvellement.

Après consultation de l'avocat de la compagnie d'assurances de la commune, il est envisagé d'agir par voie de citation directe devant le Tribunal de Police, de se constituer partie civile en vue d'obtenir la réparation du préjudice subi.

Le conseil municipal, après délibération, autorise le Maire à agir et défendre en justice par voie de citation directe contre M. Hubert GIRROY pour les propos injurieux et diffama-

toires tenus en page 2 de son courrier daté du 5 septembre 2011 et de se constituer partie civile.

Itinéraire cyclable Eguisheim-Herrlisheim

Dans le cadre du Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables, le Département du Haut-Rhin envisage l'aménagement d'un itinéraire cyclable sur le chemin rural reliant EGUISHEIM à HERRLISHEIM, le long de la RD 83, côté ouest. Une convention de maîtrise d'ouvrage et de gestion ultérieure a été adressée aux différentes parties concernées.

Suite au refus des membres de l'Association Foncière de HERRLISHEIM de mettre à disposition du Département un chemin d'exploitation pour l'aménagement de l'itinéraire cyclable EGUISHEIM-HERRLISHEIM sur le ban de HERRLISHEIM, les élus donnent leur accord sur la deuxième variante proposée, à savoir : longer le fossé dit « Langgraben », côté nord sur le territoire d'EGUISHEIM pour rejoindre la RD Ibis près des maisons JURIS, ensuite l'itinéraire cyclable « Alte Strasse » existant.

Adhésion de la commune de HUSSEREN-LES-CHATEAUX à la C.A.C.

Le conseil municipal de HUSSEREN-LES-CHATEAUX s'est exprimé, à l'unanimité, pour l'intégration de la commune à la Communauté d'Agglomération de Colmar dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Actuellement, il est fait obstacle à cette décision en raison d'un problème de discontinuité territoriale.

Les élus du conseil municipal de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR sont préoccupés, à juste titre, par cette situation.

En effet, dans la lettre du 27 décembre 2010, les Ministres Brice HORTEFEUX et Philippe RICHERT adressée aux Préfets de département, des instructions ont été données pour l'élaboration du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale qui devait servir comme cadre de référence à l'évolution de la carte



intercommunale dans chaque département.

Pour les objectifs, on peut y lire entre autres :

- couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales,

- rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre,

- réduction du nombre des syndicats intercommunaux ou mixtes,...

Parmi les orientations, elles devaient s'articuler autour :

- d'un EPCI à fiscalité propre d'un minimum de 5000 habitants ...

- la définition de territoires pertinents : bassins de vie, unités urbaines, SCOT...

- la rationalisation des structures, notamment les syndicats etc ...

Nous constatons aujourd'hui que la commune de HUSSEREN-LES-CHATEAUX respecte scrupuleusement toutes les conditions requises, exceptée, celle concernant la discontinuité territoriale qu'en fait, elle subit.

Il est à poser la question si les objectifs et les orientations donnés par les deux Ministres ont bien été respectés dans le secteur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la motion proposée ci-dessus et demande à ce que celle-ci soit transmise à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin.

CNFPT

Les recettes du Centre National de la Fonction Publique Territoriale proviennent d'une cotisation de 1% de la masse salariale des collectivités terri-

toriales. Ce taux de cotisation a été fixé par la loi de 1984. Pour réaliser des économies budgétaires sur le droit à la formation des agents des collectivités territoriales, un amendement a été déposé dans la loi des finances rectificative qui le rabaisse à 0.9%.

Pour l'avenir du CNFPT et le droit à la formation des agents territoriaux, il est essentiel que le conseil municipal refuse cet amendement. Moins de recettes pour le CNFPT, c'est moins de formation pour les agents territoriaux : moins de mutualisation, moins de stages, moins de places dans les stages, moins de préparation aux concours, moins de possibilités de progression de carrière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande (17 pour, 1 abstention) que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Relais d'assistantes maternelles

L'animation et la gestion d'un relais d'assistantes maternelles fait partie des compétences mises en place au sein du SIVOM du Canton de Wintzenheim

Depuis le 1^{er} avril 2011, ce service est assuré en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Rouffach. Une convention avait été signée et celle-ci arrive à échéance le 31 décembre 2011.

Le SIVOM a décidé de reconduire ce service sous sa propre gouvernance à partir du 1^{er} janvier 2012.

Après discussions, le conseil municipal (17 pour, 1 abstention) confirme sa décision du 17 novembre 2010 de ne pas adhérer à la compétence

« Animation et gestion d'un relais d'assistantes maternelles ».

Il estime en effet que ce service n'a pas à être financé par les communes et qu'un local est déjà mis à la disposition des assistantes à la mairie pour l'organisation de leurs rencontres.

Location de terrains communaux

Le Maire expose :

Les terrains communaux cadastrés :

- Section 60, n° 96 Kleinfeld
17.00 ares
- Section 62, n° 103 Logelgarten
31.46 ares

actuellement en location, seront disponibles à compter du 11 novembre 2011.

Ces terrains peuvent être proposés à une nouvelle location, gardés en réserve pour un éventuel échange ou mis à la disposition des chasseurs.

Le conseil municipal décide de mettre ces terrains communaux en location.

Informations et divers

Le Maire informe l'assemblée qu'il :

⇒ n'a pas fait valoir de droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :

- Section 49 n° 169/80,
- Section 5 n° 105/43,
- Section 66 n° 211 et 213,
- Section 37 n° 472 à 482,
- Section 37 n° 471,
- Section 37 n° 478/76,
- Section 37 n° 80 et 218.

⇒ a signé un marché à procédure adapté d'un montant de 35 890.76 € TTC avec l'entreprise T.P.V de Rouffach pour les travaux d'aménagement de la cour arrière de la mairie.



STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	Septembre 2011	Octobre 2011
Femmes	22	29
Hommes	31	33
Total	53	62
Demandeurs d'emploi indemnisés	42	47
Demandeurs d'emploi non indemnisables	11	15

Mise en Gaz du réseau de distribution GrDF

Les travaux de raccordement gaz arrivent à terme. A partir du 15 décembre 2011 le Gaz Naturel devrait alimenter l'ensemble de la commune.

Les personnes en possession de leur Certificat de Conformité Gaz pourront à partir de cette date, choisir leur fournisseur et ainsi obtenir la mise en service de leur installation.

Pour obtenir la liste des fournisseurs, vous pouvez soit, vous connecter sur le site www.energie-info.fr, soit vous renseigner auprès de notre Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseil au 09 69 36 35 34. Lors de votre demande de mise en service auprès de votre fournisseur, munissez vous de votre numéro PCE (point de comptage estimatif) qui vous été transmis par courrier.

Vos interlocuteurs commerciaux GrDF restent bien sûr à votre disposition.

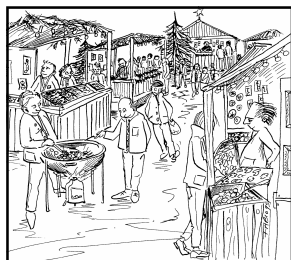
Muriel MAQUIN 03 89 46 75 90
Christian COLIN 03 89 46 76 23

RAPPEL

Le secrétariat de la mairie et l'agence postale
seront exceptionnellement fermés,
toute la journée, le

lundi 31 octobre 2011.





Marché de Noël 2011

Le marché de Noël 2011 aura lieu
le Samedi 3 et le Dimanche 4 décembre
Salle St Michel et extérieur.

Le Comité des Fêtes vous informe que l'assemblée générale
aura lieu le **mardi 8 novembre à 19 h Salle de l'Amitié.**

**Toute personne du village souhaitant réserver un stand d'exposition
est cordialement invitée à participer à cette réunion.**

Contacts :

**Gaston FURSTENBERGER, Président, au 03 89 49 25 02,
Annick SENN au 06 13 07 33 18 ou Elisabeth LIECHTY au 03 89 49 34 46.**

ASSOCIATION FEDERATIVE FRANCAISE DE L'AIDE POUR LE HANDICAP : AFFAH

« Pour que le handicap ne soit plus un handicap » telle est la devise de l'AFFAH créée en mars 2011 pour aider les personnes en situation de handicap.

L'association est partenaire de magasins dans la région mulhousienne, pour tout achat de matériel paramédical. Des livraisons sont possibles. Les réductions pratiquées atteignent 20 %, voire d'avantage. L'AFFAH assure un partenariat avec une coiffeuse à domicile et est en pourparler avec un pédicure. Elle aide dans la constitution des dossiers et sert d'intermédiaire avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Le montant de l'adhésion est de 25€ par an.

Le Président de l'association est Mr PECHE, joignable

Par téléphone au : 06 01 78 48 13

Par courriel : affah@numericable.fr

Son site internet : affah.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter

Mme Danièle KIRBIHLER, correspondante locale.

Par téléphone au 03 89 49 38 72,

Par courriel : daniele.kirbihler@wanadoo.fr

SAPEURS POMPIERS

A partir du week-end du 11 novembre

et jusqu'au dimanche 27 novembre 2011

les Sapeurs Pompiers de Herrlisheim
vous proposeront leur calendrier pour l'année 2012.

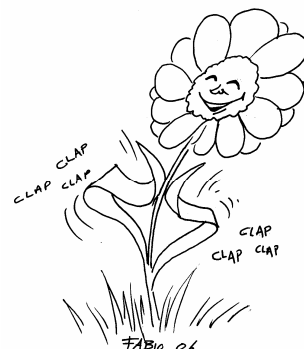
Ils vous remercient d'avance du bon accueil que vous leur réserverez.





Les Grands Anniversaires du mois de novembre 2011

LANDAIS née Hélène DILLENSEGER le 01/11/1928
Fernand GUETH né le 03/11/1929
BECKER née Jeanne MULLER le 06/11/1931
HUMBRECHT née Anne-Marie BRETON le 06/11/1933
DOLFUS née Marthe SPECKLIN le 08/11/1926
FUCHS née Simone VETTER le 09/11/1936
Fernande ALLEMANN née le 15/11/1934
Daniel JEANBLANC né le 15/11/1938
FUCHS née Maria DURST le 22/11/1928
FORNY née Marie-Pia VETTOR le 29/11/1939
André OHNLEITER né le 30/11/1931
François HEIMBURGER né le 30/11/1932



NAISSANCE



Jules

né le 18 octobre 2011

fils de Marjorie et Xavier HENRY

DECES

Yaicine RENNANE

le 12 octobre 2011

COLLECTE DE SANG DU 20 OCTOBRE 2011

L' E.F.S de Colmar et l'amicale des donneurs de sang remercient les 41 personnes qui se sont présentées à la collecte du 20 octobre. L'automne ne semble pas trop motiver les gens à la solidarité pourtant fort utile pour beaucoup de malades.

Le Président
Bernard SIRY

**PROCHAINE COLLECTE LE
27 JANVIER 2012**

INFOS BIBLIOTHÈQUE

Nous recherchons quelques personnes disponibles pour étoffer l'équipe actuelle de bénévoles.

Le besoin se fait sentir surtout pour la permanence d'accueil du public le mardi soir de 17 h 30 à 19 h 30 et ponctuellement celui des classes de maternelle et de primaire une fois par mois.

Un planning de présence à la bibliothèque est établi pour 3 mois selon les disponibilités de chacune.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de bien vouloir téléphoner
au 03 89 49 27 09 ou au 06 31 21 49 29.

Petites annonces



DIVERS

Particulier cherche personne consciencieuse pour divers travaux de bricolage :
peinture muret, rambarde, etc ...

Prendre contact au **03 89 49 38 84**

Vends banc de musculation complet
peu servi - état neuf

Tél. 06 08 35 39 91 après 19 h

Vends très beau living en chêne,
excellent état au prix de 850 €
à débattre long. 2.45 haut. 2.15 prof. 0.60
Disponible de suite

Renseignements au **06 84 10 73 67**

Nous lançons un appel à la générosité !

Nous recherchons un poêle à mazout
en bon état, le nôtre étant défectueux.
Vous avez peut être, dans votre cave ou votre garage, un
poêle que vous voulez donner ou vous souhaitez vous en
débarrasser.

Merci de nous contacter.

Nous vous en serons très reconnaissants.

Tél. 03 89 86 42 88

Dame donne cours
de remise à niveau en maths (niveau collège)

03 89 49 35 32

Vends très beau canapé d'angle
en cuir vert clair 3.00 x 3.00
300 €

Tél. 06 27 19 69 52

Infos

Si tu as envie de jouer, de participer à des aventures, de créer, de fabriquer, de découvrir, de vivre dans la nature, de tenir des rôles, d'apprendre à choisir, de partir en week end, de camper en été ...

Alors rejoins nous à la 5ème SCOUT de COLMAR .

Pour tout renseignement, prendre contact avec **Vincent RINNER** au **03 89 27 16 14**

<http://sgdfcolmar5.free.fr/>

COMMUNIQUE

Devant la réussite de cette opération (48.48 tonnes de déchets ménagers spéciaux collectés -DMS- sur l'année 2010) et l'intérêt qu'elle suscite pour la population, une nouvelle opération est **prévue le 19 Novembre 2011 sur la déchetterie Europe, 9 rue des Champs à Logelbach-Wintzenheim et sur la déchetterie Ladhof, 170 A rue du Ladhof à Colmar de 8 h 00 à 12 h 00.**

Les déchets concernés sont les suivants :

- Aérosols
- Bases (soude...) et acides (chlorhydrique, sulfurique...)
- Emballages souillés
- Peintures et pâteux (vieux pots de peinture, mastic...)
- Produits de laboratoire
- Produits phytosanitaires : produits de jardinage (insecticides, herbicides, fongicides, engrais...)
- Solvant liquide incinérable (white-spirit, xylène, toluène, acétone, alcools...)

Attention : les bouteilles de gaz et les pneus ne seront pas acceptés.

NB : Cette collecte est destinée aux particuliers de la Communauté d'Agglomération de Colmar et du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar (SIEOMECC).

Pour accéder au Service, il faudra présenter votre carte d'accès aux déchetteries de la CAC.

Il ne sera accepté aucun déchet issu des professionnels (artisans, commerçants, viticulteurs...) car ces derniers ont leurs propres filières concernant ces déchets : une vérification sur les sites sera réalisée par les agents de la CAC.

Marché de Noël



3 et 4 décembre 2011

**Salle Saint Michel
Place de l'Eglise**

Inauguration du Marché - Samedi 3 décembre à 15 h

**Tombola : Samedi et Dimanche
Plusieurs lots à gagner**

**Horaires d'ouverture :
Samedi de 14 h à 18 h / Dimanche de 10 h à 18 h**

